



Bilan de session parlementaire

## « Je suis fier de l'équipe de l'opposition officielle » - François Gendron

Amos, le 21 juin 2017 — Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, a tracé le bilan d'une session constructive grâce au travail acharné et vigilant de l'équipe de l'opposition officielle. Les députés du Parti Québécois ont permis de réaliser des avancées importantes dans plusieurs dossiers.

« Bien que le menu législatif soit plutôt mince en raison d'un gouvernement au ralenti, l'opposition officielle est fière d'avoir obtenu plusieurs gains majeurs dans des dossiers cruciaux. Qu'on parle d'aide alimentaire dans les écoles, de l'instauration de juin comme Mois de l'eau, de l'amélioration du projet de loi 122 sur l'autonomie municipale et du projet de loi 138 modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires pour un meilleur accès à la justice et une réduction des délais, l'opposition officielle est au travail et au service de l'ensemble des citoyens du Québec », a déclaré le député Gendron.

D'un autre côté, le député d'Abitibi-Ouest est étonné du leadership exercé par son collègue, M. Luc Blanchette. En effet, la liste des dossiers où le milieu régional s'attendait à des décisions fermes, annoncées et fixées dans le temps est plutôt courte et en attente. Son bilan est à l'image du gouvernement, c'est-à-dire qu'il se démarque par un manque de transparence et de sensibilité envers ses commettants.

« La gestion questionnable du ministre régional des dossiers des agents de la faune, de la harde de caribous forestiers de Val-d'Or et de l'interdiction des poissons-appâts le démontre bien. M. Blanchette est beaucoup plus porté à défendre son gouvernement et les lignes de son parti qu'à protéger les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue », a déploré le député d'Abitibi-Ouest.

Il reste maintenant 16 mois au gouvernement libéral et au mandat de Luc Blanchette. Il faut souhaiter un changement d'attitude. Les individus et les organisations qui sollicitent de l'aide méritent d'être entendus et défendus. C'est le devoir des élus que d'assurer un accompagnement adéquat, de défendre les citoyens et de protéger leurs acquis.

« L'Abitibi-Témiscamingue a beaucoup souffert depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard. En cette année où les bonbons préélectoraux vont se multiplier, j'espère que les électrices et les électeurs se souviendront que la main qui les a dépouillés était beaucoup plus gourmande que celle qui redonne le quart ou le tiers de ce qui a largement été pris dans leur poche », a conclu le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron.

p. j. Le Devoir - Les libéraux et le développement régional (3 juin 2017)

-30 -

Source:

Mathieu Proulx Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron 819 444-5007